

# La PAC après 2020



MODERNISER ET SIMPLIFIER LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE  
CIBLEE, FLEXIBLE, EFFICACE

Comité de suivi

Guadeloupe

Basse Terre

3 & 4 juillet 2018



#FutureofCAP



Commission  
européenne



# PAC 2021-2027

(milliards € prix courants)	PAC	commentaire
PAC (Total)	365	▪ % du budget UE 2021-2027: 28,5 %
1 <sup>er</sup> pilier (FEAGA) comprenant:	286	▪ Intégralement financé par l'UE ▪ Réduction de moins de 4 % ▪ Davantage de convergence entre les EM
▪ <i>Paiements directs (dont POSEI)</i>	267	
▪ <i>Org. de marchés</i>	20	▪ Réduction de moins de 4 % pour tous les programmes (exceptions: programmes pour les écoles et l'apiculture)
▪ <i>Recettes affectées</i>	-1	
2 <sup>e</sup> pilier (FEADER)	78,8	▪ Rééquilibrer le financement entre UE et les EM: taux de cofinancement plus bas pour l'UE (en ligne avec les FESIs)

Possibilité de transferts entre les piliers

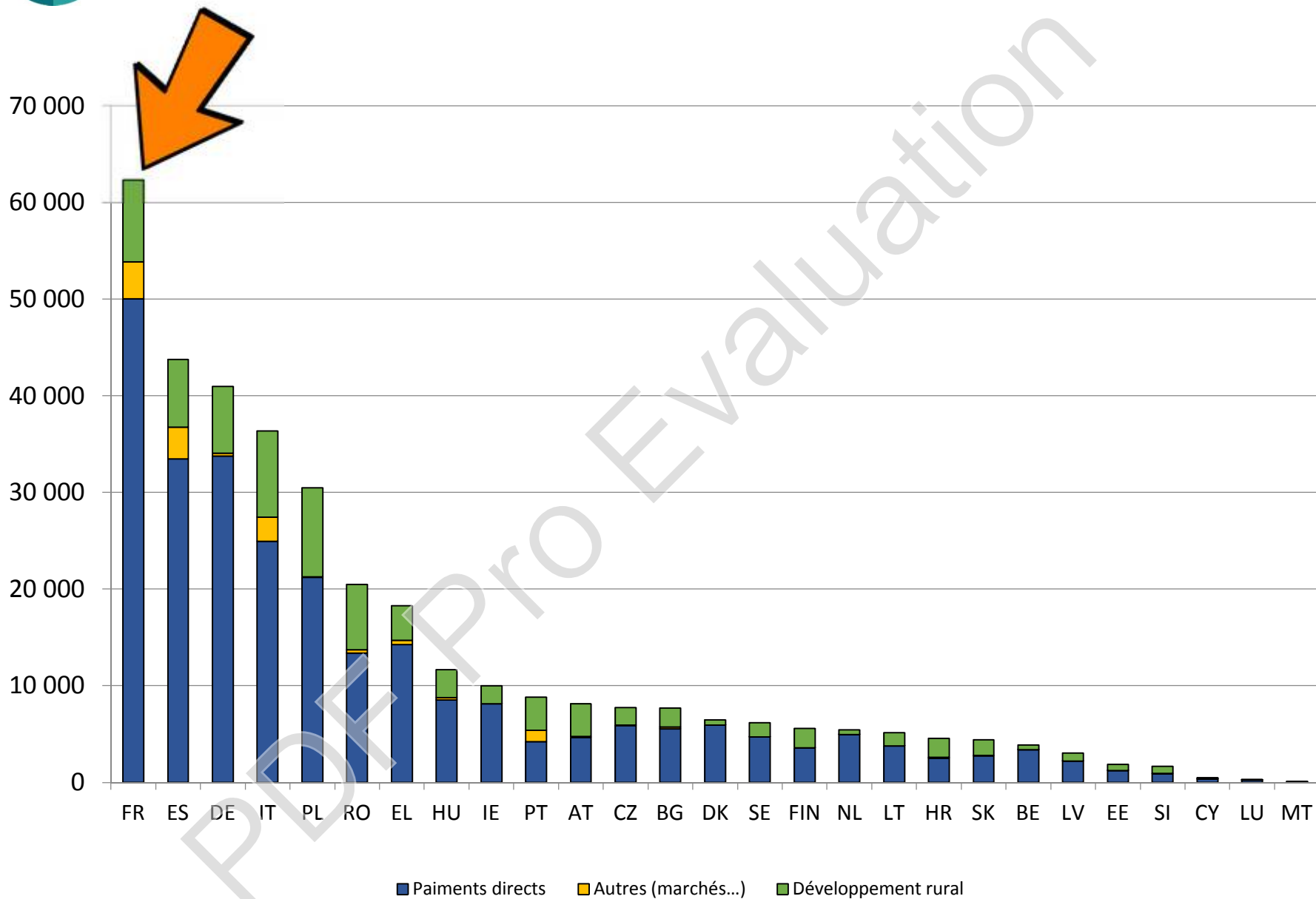
15% entre les deux fonds

+

15 % et 2 % du 1<sup>er</sup> vers le 2<sup>e</sup> pour environnement / climat et pour les JA



## LE BUDGET DE LA PAC PAR ETAT MEMBRE



# LE BUDGET DE LA PAC POUR LA FRANCE

- ***Une baisse limitée des paiements directs (-3,9%) , des mesures de marché (soutien aux secteurs de fruits et légumes, de l'huile d'olive, du vin..) et du soutien aux régions ultrapériphériques***
- ***Un rééquilibrage du financement du développement rural entre la France et l'UE (baisse du cofinancement de l'UE) mais une ambition accrue pour le maintien du soutien aux zones rurales possible afin de maintenir celui-ci inchangé pour le bénéficiaire***
- ***Un soutien accru à l'apiculture (6,4 millions pour la France)***







## POURQUOI : CE QUE L'ON A APPRIS EN EVALUANT LA PAC

### *L'analyse et la consultation publique ont confirmé les réussites de la PAC*

- *Amélioration de la compétitivité a permis à l'Europe de devenir un exportateur net de produits agro-alimentaire*
- *Effet positif sur l'emploi, la croissance et la réduction de la pauvreté dans toutes les zones rurales européennes*
- *Stabilité de revenu dans un contexte de volatilité des revenus agricoles et des prix des marchandises*

### **...mais l'analyse et l'opinion publique révèlent aussi des manquements auxquels il faut remédier...**

- **Malgré les progrès, la performance environnementale de l'agriculture européenne doit s'améliorer**
- **La croissance de la productivité est liée à l'exode de la main d'œuvre plutôt qu'à la R&I ou l'investissement**
- **L'équité, le filet de sécurité et la simplification sont des questions qui persistent malgré les efforts de la PAC d'y trouver une solution**

### **... dans le contexte plus large dans lequel la PAC opère**

- **Les nouveaux engagements climatiques, environnementaux et durables issus de la COP21 et des ODD**



# LES FUTURES PRIORITES DE LA PAC

➤ ***Simplification et modernisation de la PAC***

➤ ***Soutien au développement d'une agriculture fondée sur la connaissance***

➤ ***Des ambitions environnementales et climatiques plus élevées***

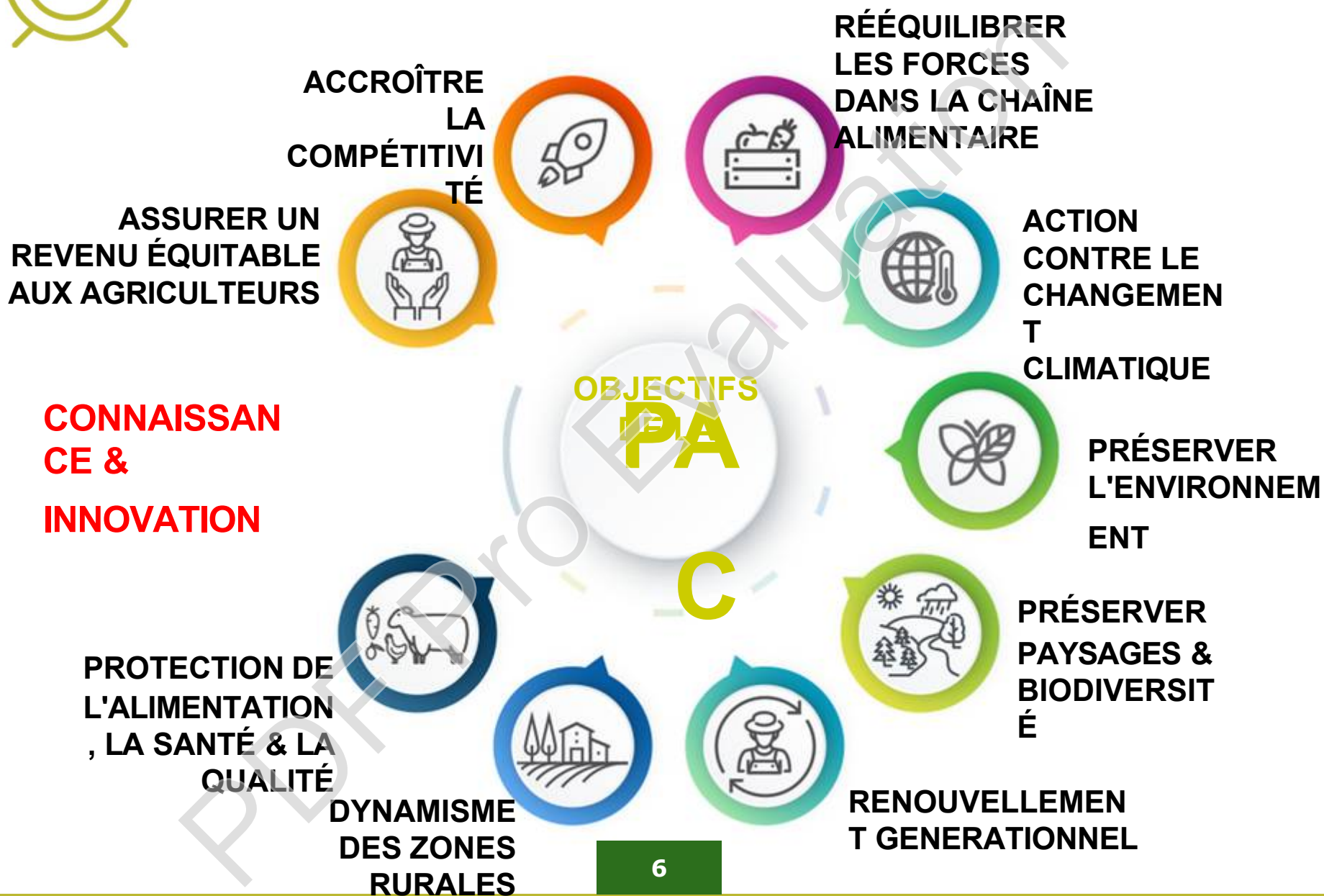
➤ ***Plus d'équité et d'efficacité dans la répartition des aides entre les Etats membres et les agriculteurs***

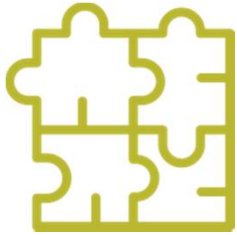
➤ ***La prise en compte des attentes sociétales***



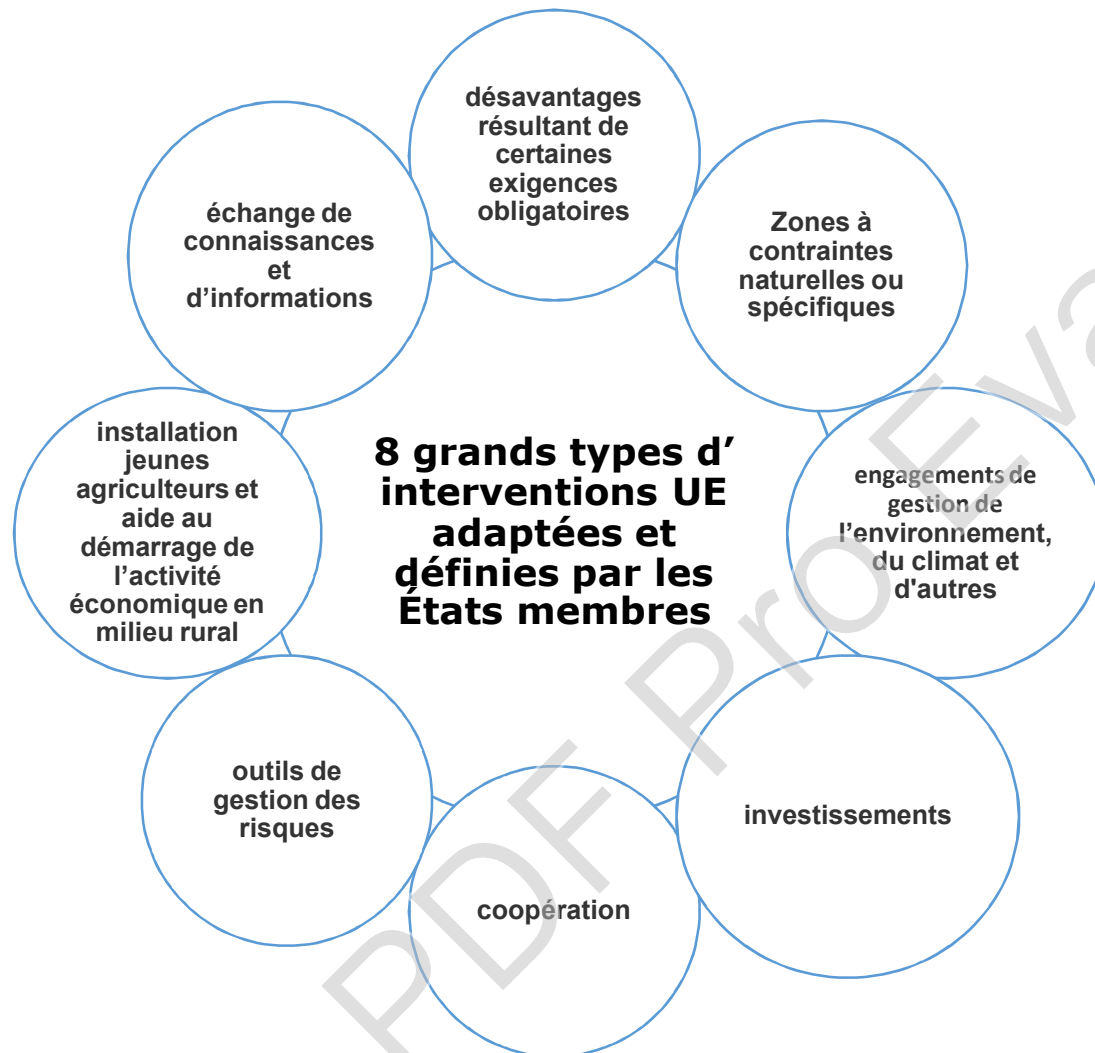


# LES 9 OBJECTIFS COMMUNS





# L'AVENIR DES ZONES RURALES



Budget minimal sur la participation totale FEADER:

- **30 % pour les interventions concernant les trois objectifs environnementaux/ climatiques définis**
- **5 % pour Leader**

Programme obligatoire pour les **outils de gestion des risques**

Possibilité de **transferts budgétaires** en faveur de LIFE et Erasmus

## Éléments clés

Le FEADER ne sera plus couvert par le règlement dispositions communes FESI

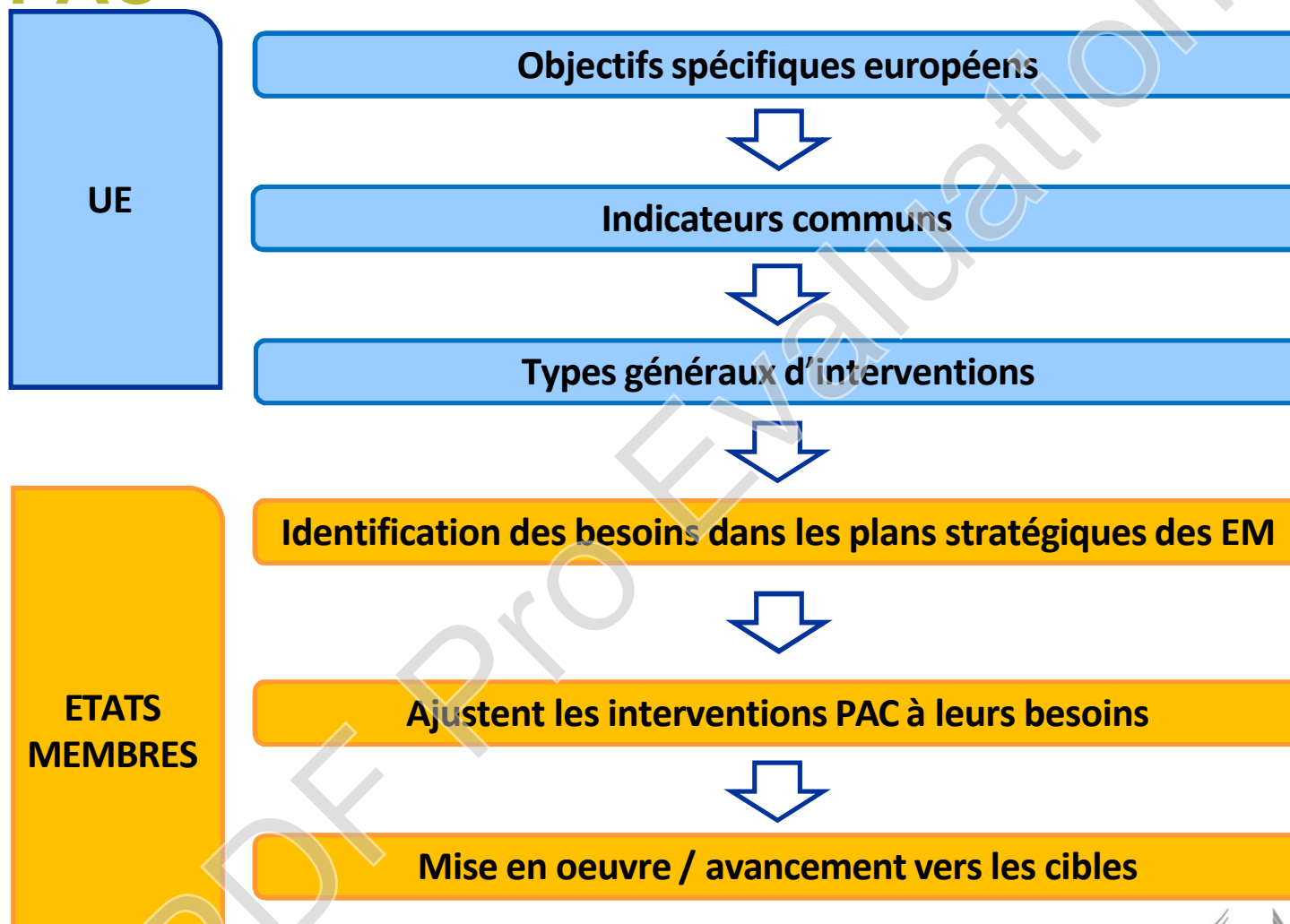
Possibilité d'utiliser des **instruments financiers** (y compris le fonds de roulement), également en **combinaison avec des subventions**

**Hausse** du montant maximal d'aide à l'installation de jeunes agriculteurs (jusqu'à 100,000 EUR).



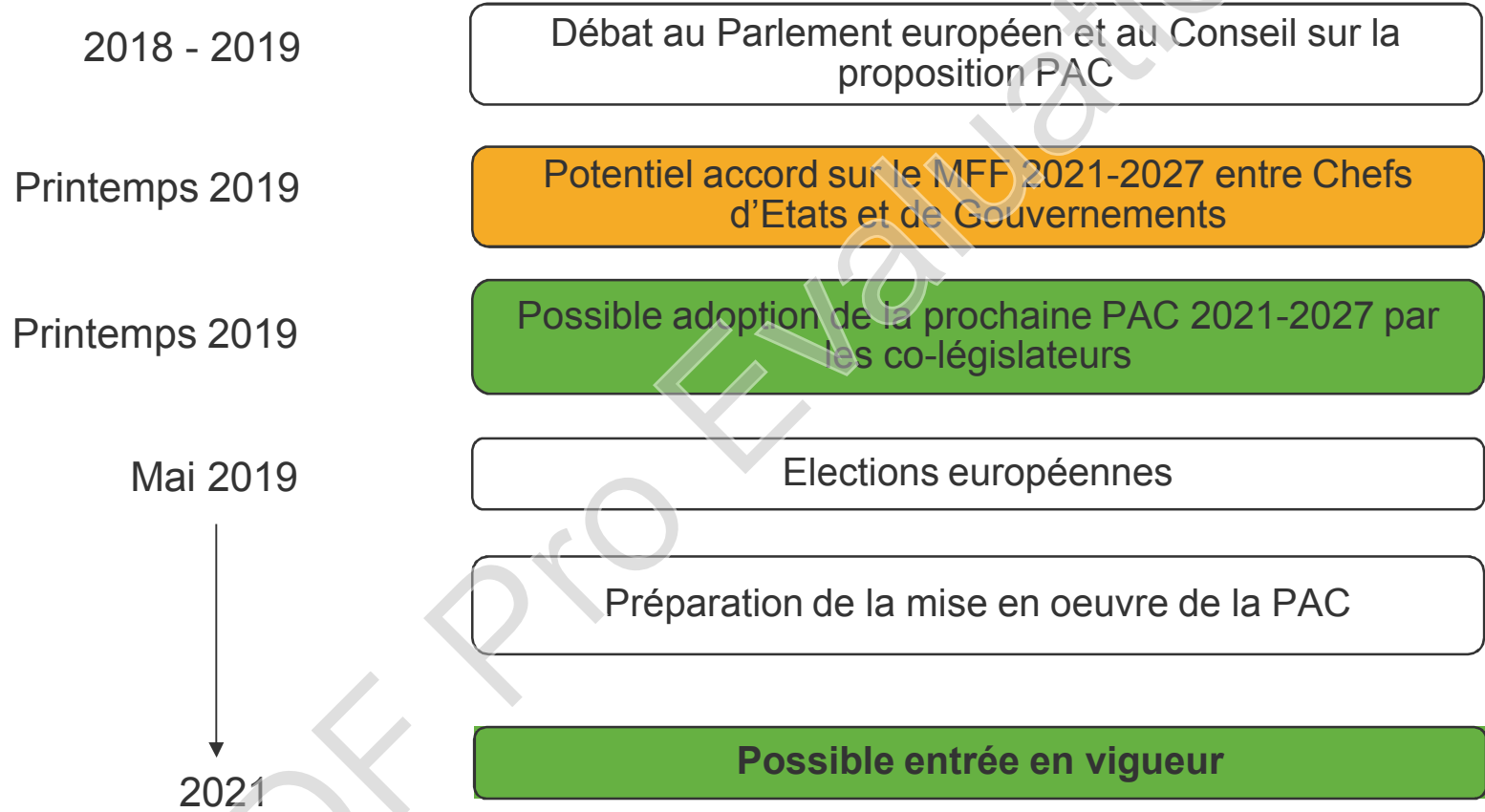


# COMMENT : LA NOUVELLE MISE EN OEUVRE DE LA PAC





# LES PROCHAINES ETAPES



# Annexes

PDF Pro Evaluation



# LA NOUVELLE PAC ET LES RUP

Possibilité de dépasser le plafond de 200 000 euros pour la mise en place de services de conseil

Taux de cofinancement de 70%

Exemption pour le minimum de 30% FEADER pour les questions climatiques et environnementales

L'analyse des besoins dans le plan stratégique PAC devra inclure les RUP

L'Etat membre peut exempter ses RUP des conditions minimales pour recevoir les aides découplées